

**Humanitaire** □ L'association lozérienne "Kélissa", anciennement "Cœur Accord", a réalisé une troisième mission à Hanlé-Dabi, pays Afar d'Éthiopie. À travers ce projet humaniste et généreux, un atelier apicole a été créé.

## Le "Kélissa\*" lozérien se poursuit en région Afar

Le peuple Afar d'Éthiopie est attaché à sa terre et à ses traditions, tout comme le lozérien à son territoire. Dans cette région, où les conditions de vie sont bien souvent difficiles, le peuple Afar tente de développer des activités génératrices de revenus, nécessaires à sa survie. Pour les aider dans leur cheminement, l'association lozérienne "Kélissa" réalise deux fois par an depuis 2006 des sessions de formation basées sur la production apicole. La dernière s'est déroulée du 23 octobre au 5 novembre et a été soutenue par la région Languedoc Roussillon.



La constitution du rucher servira d'une part à la formation des villageois et d'autre part à produire du miel pour lancer l'activité apicole.

### Mise en place d'un rucher

Conduite par Philippe Thomas, cette troisième mission a permis de mettre en place un rucher destiné à la formation apicole, constituant en parallèle le premier outil de production. Treize ruches de type kényane ont été fabriquées sur place, en suivant le modèle que Cathy Pantel, menuisier de formation, avait réalisé ici en France. "À partir des ruches que nous avons introduites lors de notre précédente mission, nous avons commencé le peuplement de ces ruches kényanes. Ce programme nécessite de retourner au village pour continuer le peuplement de toutes les ruches installées. L'accueil et l'intérêt portés par nos amis Afars, nous poussent à poursuivre cette action" précise Philippe Thomas, apiculteur professionnel.

Deux autres bénévoles se sont quant à eux occupés de poursuivre l'aménagement du local apicole (construit lors de la précédente mission en février dernier), destiné d'une part à stocker le matériel fourni par l'association Kélissa et d'autre part à traiter et entreposer la production de miel. Ils ont également, avec les villageois, commencé la création d'un jardin potager le long de la rivière Awasch. Cette action engagée actuellement par l'association Kélissa et soutenue par la Guilde des Raids doit contribuer à favoriser l'autosuffisance alimentaire du village et aussi permettre la scolarisation des enfants nomades du territoire. En effet, la réhabilitation du système scolaire pour les enfants nomades et semi nomades de cette zone est l'objectif de la prochaine mission de

l'association. L'équipement de l'école a pu commencer grâce aux fournitures remises par les assurances AGF et Groupama.

### Sensibiliser aux pratiques de l'excision et de l'infibulation

Comme lors de la précédente mission, l'association Kélissa s'est rendue à d'Hanlé-Dabi, accompagnée d'une infirmière, Ginette Mazoyer. Situé aux portes du désert de Danakil, les besoins des villageois en soins médicaux restent très importants. Les pratiques de l'excision et de l'infibulation encore très actives dans cette région, corrélées à des conditions de vie précaires et à l'isolement, contribuent à perpétuer un taux de mortalité inacceptable. Face à ce constat, l'association a mis en place une action de sensibilisation contre ces pratiques porteuses de mort et d'handicap. De

### Pour ancrer durablement les actions de Kélissa

□ À l'occasion de cette troisième mission, Geneviève Molines et Aïcha Dabalé, membres de l'association lozérienne, ont rencontré le vice président du gouvernement régional Afar. Les deux femmes ont souhaité porter à la connaissance de ce représentant les actions engagées par les bénévoles de Kélissa depuis 2006 mais également le projet de création d'un comité de jumelage Pont de Montvert/Hanlé Dabi. Convaincu par le bien fondé de ces initiatives, le vice président a confirmé la volonté du gouvernement régional de renforcer les liens Franco-Afar.

Accompagnées par le Rotary club départemental, les deux bénévoles ont rencontré Diégo Sanchez, président de ce mouvement à Addis Ababa mais également responsable de la défense de la corne de l'Afrique au niveau de l'Union Européenne. Une entrevue jugée déterminante pour les micro projets de développement de l'association Kélissa.

même que l'apport de nombreux médicaments adaptés, proposés par des pharmacies lozériennes, a permis à Ginette Mazoyer de dispenser des soins de première urgence entrant dans son champ d'intervention.

À travers ce projet, les différences des deux cultures se

sont effacées laissant la place à l'échange et au partage des savoir-faire dans le respect des réalités sociales, géographiques, politiques... Une expérience qui devrait se renouveler aux prochaines vacances d'hiver.

\* "Kélissa" veut dire donner un coup de main dans le dialecte local.



Le long de la rivière Awasch, un jardin potager a vu le jour.

**Lait** □ La FDSEA et JA ont rencontré le président et le directeur de la CLHT ainsi que certains administrateurs, suite à de vives réactions et interrogations de plusieurs producteurs sur la prime qualité.

## Rencontre avec la CLHT

Une note d'information émanant fin novembre de la Coopérative Laitière de la Haute Truyère (CLHT) vient modifier en profondeur les critères de calcul et les modalités d'obtention de la prime qualité précédemment nommée "super A". La note stipule que cette prime ne serait plus calculée sur la moyenne de trois analyses mensuelles mais en fonction du résultat de chaque analyse. Ainsi un seul mauvais résultat annulerait pour le mois la prime qualité. Un tel durcissement des critères pourrait déstabiliser fortement la dynamique d'effort consentie jusqu'alors par les coopérateurs pour améliorer la qualité de leur production. Les responsables FDSEA et JA, qui constatent une évolution parti-

culièrement restrictive de l'attribution de la prime à la qualité, ont demandé à la CLHT de revenir sur l'ancien accord basé sur une moyenne des analyses mensuelles.

La note fait également état que la prime "qualité" serait conditionnée à l'adhésion à la Charte des bonnes pratiques d'élevages (CBPE). Pour la FDSEA et les JA, le choix du statut d'adhérent à la Charte est le bon. En revanche il leur semble que dans l'immédiat, cette décision est prématurée et va à l'encontre des objectifs de développement de la CBPE. Elle doit rester un outil permettant de faire progresser les éleveurs. Il a donc été demandé à la CLHT de reporter l'application de ce critère d'un an.

**Parasitisme digestif** □ Après cet été particulièrement pluvieux, trois types de parasites digestifs sont à surveiller : les strongles intestinaux, la grande douve et le paramphistome.

## Hiverner des brebis saines

Les strongles sont des vers filiformes qui se logent dans la caillette (haemonchose) et les intestins. Les brebis se parasitent directement en pâturant, elles ont la diarrhée et maigrissent. On observe parfois des glaires dans les crottes.

Pour traiter la strongylose intestinale, les molécules les plus actives sont : l'ivermectine, l'oxfendazole, l'oxibendazole et le thiabendazole. L'efficacité de l'albendazole est plus faible. Si des cas d'haemonchose sont avérés traiter avec des produits à base de cydectine.

### La grande douve

La grande douve est un ver plat et brun qui se loge dans les canaux biliaires du foie.

Les brebis parasitées maigrissent, ont la diarrhée, leur laine devient sèche et cassante. La

grande douve se traite avec des produits à base de closantel, de néobimbin, de nitroxinil ou de triclabendazole.

### Les paramphistomes

Ces parasites de la même famille que la grande douve induisent les mêmes symptômes (amaigrissement, diarrhée). De forme ovoïde, de couleur brun-rosée et de petite taille (environ 5 mm), on trouve les adultes dans le rumen. Les formes immatures situées dans la caillette et l'intestin sont celles qui causent le plus de lésions. Les traitements à base d'oxyclosanide sont efficaces.

### Précautions pour déparasiter

Les appellations commerciales des molécules sont nombreuses. Pour plus de renseignements contactez vos interlocuteurs techniques habi-

tuels. Les traitements sont à réaliser de préférence le matin afin de pouvoir surveiller les animaux pendant la journée. L'usage de produits spécifiques contenant une seule molécule est préférable à un mélange de 2 matières actives. L'alternance de familles de matière active évite l'accoutumance des parasites. Attention au sous-dosage. Calculez la posologie en vous basant sur les animaux les plus lourds pour être sûr de l'efficacité du traitement.

Avant de traiter ne pas hésiter à réaliser quelques analyses coprologiques (peu onéreuses) qui permettent de mieux cibler le traitement nécessaire contre les strongles et de limiter des dépenses. Pour la grande douve une sérologie est nécessaire.

D'APRÈS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE ET CIRPO